



CEROM

Comptes Économiques
Rapides pour l'Outre-mer



Comptes économiques rapides de la Martinique en 2020 La croissance freinée par la crise sanitaire

En 2020, année marquée par le début de la crise liée à la COVID-19, la croissance économique de la Martinique chute à $-3,9\%$ après $+1,4\%$ l'année précédente. Cette baisse est de moindre ampleur que celles à l'échelle nationale ($-7,9\%$) et de la Guadeloupe ($-4,9\%$), mais légèrement plus forte qu'en Guyane ($-2,7\%$).

La crise sanitaire restreint l'activité et les déplacements à l'intérieur, en provenance et à destination du territoire. Ces restrictions entraînent une forte baisse de la consommation des ménages ($-7,5\%$, après $+0,4\%$ en 2019), qui devient le premier facteur de retournement de la croissance ($-4,6$ points). Malgré les incertitudes soulevées par la crise, l'investissement résiste mieux, diminuant de $2,5\%$ (après $+4,2\%$ en 2019). La baisse des importations réduit quant à elle le déficit commercial, au bénéfice de la croissance ($+1,0$ point de contribution).

Seul poste en augmentation ($+1,4\%$), la consommation publique limite le recul du PIB ($+0,6$ point). Les administrations publiques maintiennent leurs dépenses de fonctionnement, au premier rang desquelles la masse salariale de leurs agents. En parallèle, les dépenses de santé augmentent pour faire face à la pandémie de coronavirus.

Le produit intérieur brut (PIB) de la Martinique diminue en 2020 de $3,9\%$ en volume (figure 1) pour s'établir à 9,0 milliards en euros constants.

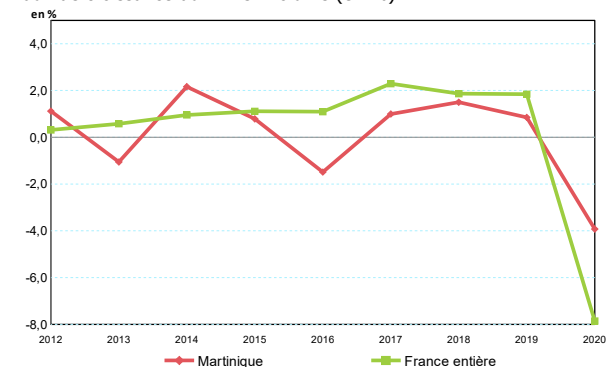
La population continue de décroître : elle est estimée à 359 821 habitants au 1er janvier 2020. Le PIB par habitant diminue de $2,8\%$ en euros constants et atteint 24 578 euros. Il s'élève à 23 059 euros en Guadeloupe, 15 260 euros en Guyane et 31 969 euros pour la France entière.

La consommation des ménages impactée par la crise sanitaire

Dans un contexte de baisse démographique ($-1,2\%$) et d'inflation modérée ($+0,5\%$), les dépenses de consommation des ménages reculent nettement ($-7,5\%$) du fait des restrictions induites par la crise sanitaire (figure 2).

1. La croissance baisse moins que dans l'ensemble du pays

Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Sources : Insee, comptes nationaux (base 2014) - comptes régionaux définitifs jusqu'en 2017 (base 2014) ; Cerom, comptes rapides (2018-2020).

La Martinique est confinée par deux fois en 2020: du 17 mars au 11 mai (soit 53 jours), puis du 29 octobre au 8 décembre (soit 40 jours). Pendant ces confinements, l'ensemble des commerces dits « non essentiels » sont fermés et les déplacements du quotidien fortement limités. Au sortir de ces périodes, l'assouplissement des restrictions est progressif. La fréquentation des commerces, bars et restaurants est conditionnée au respect des mesures sanitaires (distanciation physique et port du masque). Par ailleurs, les restrictions d'accès au territoire avec la nécessité de motifs impérieux, couplées aux obligations sanitaires (présentation d'un test PCR négatif, quarantaine et distanciation) ont freiné la fréquentation touristique de l'île. La baisse de la consommation est le principal facteur de retournement de la croissance. Les immatriculations de véhicules particuliers ont chuté de 28,3 % en 2020. La hausse des encours de crédits à la consommation a fortement ralenti à +0,9 % contre +6,7 % l'année précédente, comme la progression des paiements par carte bancaire à +1,2 % après +3,1 % en 2019.

La baisse de la consommation des ménages s'est traduite par une forte hausse de leur épargne (+238 millions d'euros en 2020). Le taux d'épargne des ménages a progressé à 22,3 % (+4,0 points). L'activité partielle, qui a concerné 67 295 emplois salariés dans 10 302 entreprises en Martinique a contribué à soutenir les revenus des ménages.

La consommation des administrations publiques (figure 3), qui correspond aux dépenses hors investissement de ces dernières, est en hausse de 1,4 % alors qu'elle était stable en 2019 (+ 0,3%). La dynamique des salaires versés par l'administration, la Sécurité sociale et l'enseignement (qui augmentent de 1,7 %) explique à elle seule la hausse de la consommation publique. En parallèle, les consommations intermédiaires du secteur, correspondant aux frais de fonctionnement, baissent de - 5,9 % du fait de la réduction du personnel sur site et du recours au télétravail lorsque cela était possible.

Baisse modérée de l'investissement

Malgré les restrictions imposées par la gestion de la crise sanitaire, la baisse de la formation brute de capital fixe est limitée en 2020: - 2,5 % (figure 4), après avoir progressé de 4,2 % l'année précédente. Sur ce poste, l'économie martiniquaise a moins souffert que celle de la Guadeloupe (- 8,4 %) et que celle de la France métropolitaine (- 8,6 %).

Le secteur non marchand a bien résisté (- 2,6 % en valeur) en particulier. Toutefois l'investissement des collectivités territoriales affiche une baisse de 5 % par rapport à son niveau de 2019, tout en restant supérieur de 5 points à sa moyenne depuis 2017. À quelques exceptions près, c'est l'ensemble des collectivités de Martinique qui a réduit la voilure sur l'année 2020.

Le secteur marchand a également été résilient. Côté ménages, les encours de crédit à l'habitat n'ont que faiblement ralenti (+ 4,8 % contre + 5,1 % en 2019). La faiblesse des taux d'intérêt et la dématérialisation des démarches ont contribué au maintien du rythme des acquisitions immobilières. Côté entreprises, les encours de

2. La croissance recule

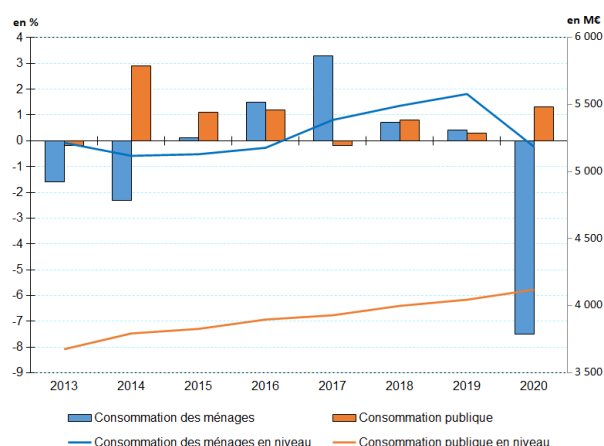
Les principaux agrégats et leur évolution (en millions d'euros courants et en %)

	2020 (en millions d'euros courants)	Évolution 2019/2020 (en %)			Contribution à la croissance (en points)
		Volume	Prix	Valeur	
Produit intérieur brut	8 987	-3,9	0,9	-3,1	-3,9
Consommation des ménages	5 230	-7,5	0,5	-7,1	-4,6
Consommation des administrations publiques	3 880	1,4	0,5	1,9	0,6
Investissement	1 777	-2,5	0,9	-1,6	-0,5
Imports de biens et services	2 493	-14,5	-0,7	-15,1	4,6
Exports de biens et services	767	-29,5	-3,9	-32,3	-3,6
Variation de stocks	-173	///	///	///	-0,4

Sources : Cerom, comptes rapides 2020.

3. La consommation des ménages décroche, celle des administrations publiques résiste

Évolution de la consommation des ménages et des administrations en volume (en %)



Lecture : la consommation des ménages chute de 7,5 % et atteint un niveau de 5 186 millions d'euros.

Sources : Cerom, comptes rapides 2020.

crédits d'investissement n'ont pas significativement ralenti en 2020 : ils s'établissent à + 7,2 %, contre + 7,7 % l'année précédente.

La production dans le secteur de la construction baisse légèrement en volume (- 0,2 %), mais progresse (+ 3,3 %) en valeur, en particulier suite à la hausse de 2,3 % des permis de construire délivrés entre 2019 et 2020. Les permis de construire n'entraînent pas obligatoirement une réalisation des travaux l'année de délivrance, ce qui explique en partie la différence d'évolution avec la production.

L'investissement est davantage orienté vers le renouvellement des équipements que vers l'augmentation de la capacité de production, comme en témoigne le remplacement de 4 des 9 fours de la SARA.

Les entreprises ont bénéficié d'aides destinées à préserver leur trésorerie. Les concours bancaires engagés dans le cadre du prêt garanti par l'État ont totalisé 757 millions

d'euros à fin décembre 2020, soit 75 % du chiffre d'affaires mensuel de l'ensemble des entreprises de l'île. Le fonds de solidarité créé pour soutenir les plus petites entreprises, les indépendants, les professions libérales, etc ... a largement été sollicité à la Martinique. À fin décembre 2020, 12 474 entités ont bénéficié de cette aide pour un montant de 84,2 millions d'euros.

De ce fait, l'investissement ne contribue à la baisse du PIB qu'à hauteur de - 0,5 point. Le redressement amorcé les deux années précédentes (+ 4,2 % en 2018 et en 2019), confirme le regain manifeste de l'investissement en Martinique.

Amélioration de la balance commerciale

Les importations comme les exportations de biens et services chutent lourdement : - 14,5 % et - 29,5 % respectivement (figure 5). Toutefois, les importations étant trois fois plus importantes que les exportations, les termes de l'échange de la Martinique s'améliorent. Le déficit commercial se contracte de 5,1 % en volume, ce qui contribue à réduire la chute du PIB de 1,0 point.

La baisse des importations pèse à double titre sur l'économie : elle prive les ménages des biens non produits localement et affecte la production des entreprises locales privées d'équipements ou de matières premières indisponibles. Dans certains secteurs toutefois, ces indisponibilités favorisent la substitution de produits locaux aux importations. En ce sens, la baisse des importations induit des revenus qui profitent à l'économie locale et non plus à l'extérieur.

Quant aux exportations de biens et de service, hors dépenses des touristes, elles chutent de 21 %, tandis que les dépenses directes des touristes (cf. encadré), comptabilisées dans les exportations, s'effondrent (- 48,3 %), car fortement impactées par les mesures restrictives d'entrées et sorties du territoire et l'arrêt total de la saison des croisières entre mars et décembre.

Le tourisme paie un lourd tribut

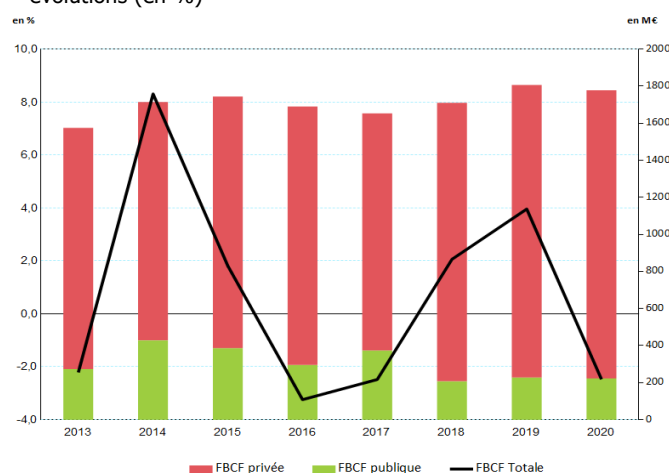
En 2020, les dépenses de consommation des touristes subissent une baisse de 48,3 % et représentent 2,1 % du PIB hors effets induits (au lieu de 5,4 % en 2019), et 23,9 % des exportations totales (contre 31,3 % en 2019). Le tourisme a été plus fortement touché par les mesures restrictives du premier confinement, puis par l'absence de rattrapage escompté lors du déconfinement et des vacances de Noël.

La fréquentation touristique baisse ainsi de 41,9 %. Les dépenses directes des touristes chutent de - 48 % et contribuent négativement à la croissance (- 1,8 point). Le tourisme de croisière, qui représente 29,6 % du total de touristes, baisse de 40,2 % suite à l'arrêt total du trafic de mars à décembre 2020. Le tourisme de séjour, quant à lui, qui représente 57,7 % du marché et génère habituellement davantage de dépenses directes, diminue aussi drastiquement de 43,9 %.

L'amélioration du déficit commercial de la Martinique, en masquant de part et d'autre d'importantes baisses d'importations et d'exportations de biens et services, est en trompe-l'œil car imputable à la conjoncture sanitaire particulière de 2020. ■

4. L'investissement contrarié

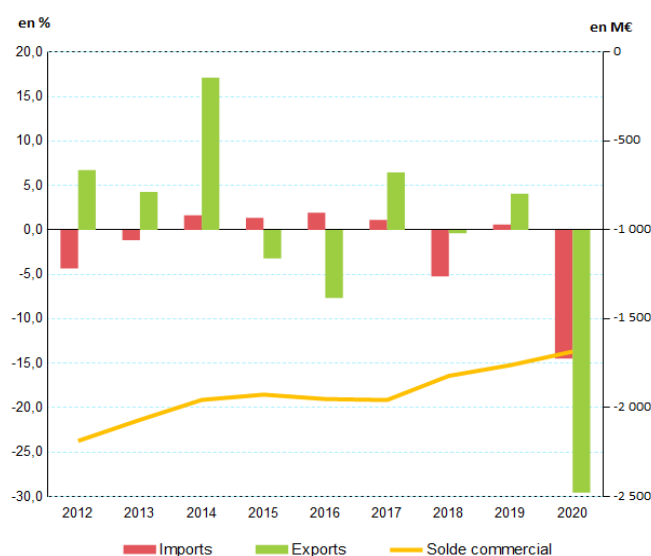
Montant des investissements (en millions d'euros courants) et évolutions (en %)



Lecture : la FBCF diminue de 2,5 % et atteint un niveau de 1 777 millions d'euros. Source : CEROM, Comptes rapides 2020.

5. Les échanges commerciaux se neutralisent, le déficit commercial réduit à nouveau

Évolution des échanges extérieurs en volume (en %) et du solde commercial en valeur (M€)



Lecture : le déficit commercial atteint 1 684 millions d'euros. Les exports chutent de 29,5 %. Source : CEROM, Comptes rapides 2020.

L'impact du premier confinement de 2020 sur l'économie

En 2020, la pandémie de Covid-19 met un coup d'arrêt brutal à l'économie mondiale. La France est confinée du 17 mars au 11 mai et le gouvernement instaure l'état d'urgence sanitaire le 24 mars. L'économie du pays tout entier, et donc de la Martinique, tourne au ralenti.

Les premières évaluations ont estimé un recul de l'activité de l'ordre de 20 % du fait de ce premier confinement, représentant 3 points de croissance sur l'année à la Martinique. Avec une croissance réelle de - 3,9 % en 2020, toutes choses égales par ailleurs, le PIB en dehors dudit confinement, aurait été de - 0,9 %, une évolution en rupture avec la reprise économique amorcée depuis 2017.

Il serait néanmoins erroné d'en déduire que l'activité économique de 2020 hors crise aurait été en deçà de celle avant la crise. Bien au contraire, tout porte à croire que l'impact de la crise est supérieur aux - 3 points de PIB estimés sur l'année et que l'économie martiniquaise a plutôt bien résisté à la crise. En effet, l'évaluation de l'impact du premier confinement (sur 53 jours) ne prend pas en compte le maintien des mesures restrictives au moment du déconfinement, ni n'anticipe le second confinement survenu en fin d'année.

Définitions

Le **Produit intérieur brut (PIB)** mesure la richesse produite sur un territoire donné, grâce à la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits sur le territoire.

L'**évolution en volume ou en « euros constants »** permet de mesurer l'évolution du PIB d'une année sur l'autre, indépendamment de l'évolution des prix. Elle décrit l'évolution des quantités produites et fournit la croissance de l'économie.

L'**évolution du prix du PIB** mesure l'évolution de tous les prix présents dans l'économie : prix à la consommation des ménages (IPC), prix à la consommation des administrations, prix de l'investissement et prix du commerce extérieur.

L'**évolution globale** (volume et prix) fournit l'évolution du PIB en valeur.

Le **pouvoir d'achat** correspond au volume de biens et services qu'un revenu permet d'acheter. L'évolution du pouvoir d'achat des ménages est calculée en retranchant au taux de croissance du revenu disponible brut des ménages, le taux de croissance du déflateur de la dépense de consommation finale en comptabilité nationale. Ce dernier diffère quelque peu du taux de croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC), principalement parce que son champ est plus large que celui de l'IPC.

Méthodologie

Les comptes économiques rapides : une estimation précoce de la croissance

Produits par l'Insee, en partenariat avec l'AFD et l'Edom dans le cadre du projet Cerom, les comptes rapides 2020 de la Martinique reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée. Il ne s'agit pas des comptes définitifs : les estimations pourront faire l'objet d'une révision à chaque campagne jusqu'à ce que la totalité des données de l'année soit connue. Ainsi, les données de 2018 et 2019 présentées dans cette publication ont été révisées cette année.

Des comptes rapides issus d'une modélisation de l'économie martiniquaise

Le modèle utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économique, de type keynésien, dit « quasi-comptable ». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année donnée à partir d'hypothèses d'évolutions de l'offre et de la demande de biens et services. Aux Antilles-Guyane, ce modèle est construit avec 22 branches et 22 produits. Le modèle est basé sur le TES (Tableau des Entrées-Sorties) de la Comptabilité Nationale. En effet, ces relations comptables permettent d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération. La projection du compte se fait selon la méthode de Leontief, fondée sur les interactions entre branches, et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation.

Les comptes économiques sont en base 2014

Depuis 2017, les comptes économiques sont réalisés en base 2014. Les changements de base sont opérés régulièrement afin de tenir compte de l'évolution du fonctionnement de l'économie. Le dernier changement intègre les modifications conceptuelles et méthodologiques introduites par la mise à jour du Système Européen des Comptes paru en 2010 (SEC 2010). En particulier, le champ des dépenses comptabilisées en investissements est élargi pour inclure les dépenses en recherche et développement, ainsi que les systèmes d'armes. Le trafic de stupéfiants et la production de la banque centrale sont également pris en compte. Toutes les recommandations du SEC 2010 n'ont néanmoins pas été transcrites dans les comptes des Antilles et de la Guyane, soit qu'ils relèvent de la prérogative nationale, soit qu'ils ne sont pas jugés pertinents au niveau régional.



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l’Outre-mer (CEROM) réunit, depuis 2004, les Instituts d’émission (IEDOM-IEOM), l’Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d’Outre-mer : l’Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l’Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISÉE), l’Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l’élaboration des comptes rapides, la modélisation de l’évolution des économies et la publication d’analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d’Outre-mer.

Pour ne savoir plus :

- « [Les comptes économiques de la Martinique](#) » consultables sur les sites du CEROM
- « [L’économie de la Martinique en 2020 - je plie, et ne romps pas](#) », avril 2021, www.iedom/martinique.fr
- « [Rapport annuel économique 2020 - IEDOM Martinique](#) », édition 2021
- « [Bilan économique 2020 - Martinique](#) », Insee Conjoncture n°14, juillet 2021
- « [Un recul de l’activité économique de 20 % pendant le confinement](#) », Insee Flash n° 137, juin 2020



Directeur de la publication : Olivier Lena

Rédaction en chef : Delphine Artaud

Rédacteur : Jean Louis, Insee

Contributeurs : Jean Louis (Insee), Nicolas Gobaraja (IEDOM Martinique), Nicolas Picchiotino (AFD)

Éditeur : CEROM

Achévé de rédiger en octobre 2021

Dépôt légal : octobre 2021 – ISSN 2114-0456